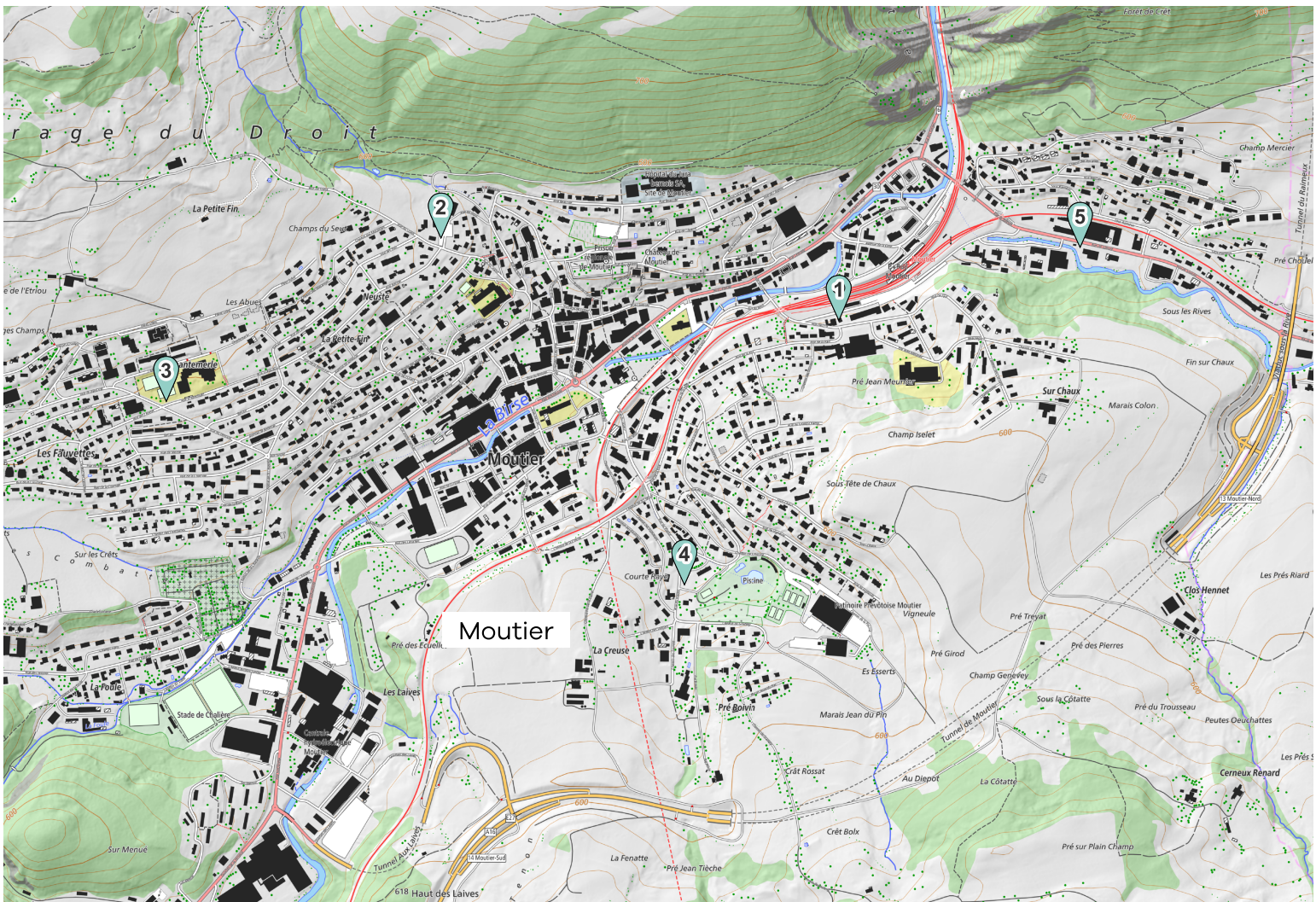




MEMO Déchets

Votre guide des déchets



 Ecopoint

Données swisstopo 10.2023



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.
Évitons le gaspillage, trions et valorisons.

Informations **générales**



Et aussi sur www.memodechets.ch et l'application

LES POINTS DE RÉCOLTE

1 - Ancienne halle aux marchandises :

Alu et boîtes de conserve, capsules Nespresso, huiles minérales et végétales, textiles et chaussures, verre, PET, Givebox.

2 - Stand (sur la place du stand) :

Alu et boîtes de conserve, capsules Nespresso, huiles minérales et végétales, textiles et chaussures, verre.

3 - Chantemerle (à l'ouest de l'école) :

Alu et boîtes de conserve, capsules Nespresso, huiles minérales et végétales, textiles et chaussures, verre.

4 - Viaduc (derrière le Centre de l'enfance) :

Alu et boîtes de conserve, capsules Nespresso, huiles minérales et végétales, textiles et chaussures, verre.

5 - Dépôt de la Voirie (rue de Soleure 18) :

Déchets inertes (voir dates calendrier).

Montagne de Moutier

Ramassage de la ferraille :

11 septembre 2024

Ramasse des déchets encombrants combustibles :

12 juin 2024 et 16 octobre 2024

Administration communale

Ouverture des guichets au public :

lundi et mardi de 9h à 11h et de 15h à 17h

mercredi de 15h à 17h

jeudi de 15h à 18h

vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h.

Mairie :

Le Maire est à disposition du public, sur rendez-vous à prendre à la Chancellerie tél. 032/494.11.11.

Renseignements généraux

Centre de l'enfance : 032/493.56.31

Service du feu : 118

Police : 117

Service de la voirie : 032/493.23.53

Piscine : 032/493.12.66

Patinoire : 032/493.12.60

Protection civile : 032/494.12.30

Hôpital : 032/494.39.43

Appel d'urgence : 0840 80 2740

Contact et infos

Services Techniques - Travaux Publics

Rue de l'Hôtel-de-Ville 1

2740 Moutier

032/494 13 33

info@tp.moutier.ch

www.moutier.ch

Service de la Voirie

Rue de Soleure 18

2740 Moutier

032/493 23 53

voirie@moutier.ch

CELTOR SA

Ronde-Sagne

Case postale 27

2710 Tavannes

032/481 42 62

contact@celtor.ch

www.celtor.ch

Associations et oeuvres caritatives

Caritas à Delémont, tél. 032/421.35.60

Armée du Salut à Moutier, tél. 032/493.18.36

Regenove à Tramelan, tél. 032/486.91.00

Croix Rouge à Tavannes, tél. 032/489.10.03

Centre social protestant à Moutier, tél.

032/493.32.21

Pour toute information générale relative à la gestion des déchets :

Celtor SA 032 481 42 62

Les tournées effectuées dépendent du choix réalisé par les communes.

MEMODéchets offert par



Calendrier

Moutier - Quartier 2

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel An			1 Lundi de Pâques		
M 2	Saint Berchtold			2		
M 3				3	1	
J 4	1			4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6		9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9 Ascension	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13		16	14	11
M 17		14	Dépôt de la Voirie 7h-12h/13h-16h15	17	Dépôt de la Voirie 7h-12h/13h-16h15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16		19		14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19 Pentecôte	16
L 22		19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23		20		23	21	18
M 24	Dépôt de la Voirie 7h-12h/13h-16h15	21	20	Dépôt de la Voirie 7h-12h/13h-16h15	22	19
J 25		22		25	23	20
V 26		23		26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27		30	28	25
M 31		28			29	26
J	29		28		30	27
V			29 Vendredi Saint		31	28
S			30			29
D			31 Pâques			30
L						
M						

Calendrier

Moutier - Quartier 2

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1		3		
V 5		2		4	1	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17	Dépôt de la Voirie 7h-12h/13h-16h15	14	11	16 Dépôt de la Voirie 7h-12h/13h-16h15	13	11
J 18		15	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21 Dépôt de la Voirie 7h-12h/13h-16h15	18 Dépôt de la Voirie 7h-12h/13h-16h15	23	20 Dépôt de la Voirie 7h-12h/13h-16h15	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Sainte Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31



Comment bien trier ?



Ordures ménagères sacs Celtor
 Les ordures ménagères sont tous les déchets ménagers (incinérables et non recyclables) qui peuvent être mis dans un sac officiel Celtor jusqu'à 110l. Il est interdit de déposer les sacs la veille.



Verre
 Aux points de récolte communaux.



Déchets inertes (petites quantités)
 A déposer au dépôt de la Voirie, rue de Soleure 18 de 7h à 12h et 13h à 16h15. Dates selon le calendrier.



Déchets compostables ménagers
 Epluchures, fleurs, gazon, plantes, feuilles mortes, branchages, mauvaises herbes et sapin de Noël sans décoration. Deux bennes de 20m3 de compost sont mises à disposition au printemps et en automne.



Papier
 Journaux, prospectus, catalogues, revues, papier de correspondance, annuaires téléphoniques, etc. Tournées de collecte selon le calendrier ci-joint.



Déchets spéciaux des ménages
 Par les points de vente. Samedi matin chez Celtor à Tavannes de 08h00 à 11h30.



Déchets encombrants combustibles
 Objets non métalliques, d'un poids de 50kg et d'une longueur de 1.80m au max., tels que meubles, matelas, sommiers, bois de petite dimension. Obligation de séparer la ferraille. Selon le calendrier.



Carton propre
 Cartons ondulés, enveloppes en carton, papier d'emballage cartonné, cartons à oeufs, cartons à fruits/légumes, etc. Tournées de collecte selon le calendrier ci-joint.



Sagex
 Le Sagex de petite taille doit être évacué dans un sac poubelle Celtor (110l.). Le Sagex plus volumineux peut être déposé lors des tournées des encombrants, voir calendrier ci-contre.



Médicaments
 Repris par les pharmacies.



Aluminium et boîtes de conserve
 Aux points de récolte communaux.



Ferraille (objets métalliques)
 Objets métalliques, d'un poids de 50kg et d'une longueur de 1.80m au max., provenant des ménages. Tournées de collecte selon le calendrier ci-joint.



Dépouilles d'animaux
 Les dépouilles d'animaux doivent être acheminées aux Abattoirs de Moutier & Environs SA (rue de Soleure 20, tél. 032/493.13.04).



Cartouches d'encre pour imprimantes
 Par les points de vente.



Huiles minérales et végétales
 Aux points de récolte communaux. Ne doivent en aucun cas être déversées dans les évier ou les cuvettes WC.



Appareils électriques et électroniques
 Obligation de reprise gratuite par les points de vente. La taxe anticipée de recyclage (TAR) couvre les frais de récupération pour les commerces. Ne sont pas ramassés par le service communal.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
 A éliminer dans les sacs officiels Celtor.



Flacons en plastique avec bouchon
 Par les points de vente ou dans un sac officiel Celtor.



Textiles et chaussures
 Aux points de récolte communaux. Lors de ramassages caritatifs organisés.



Pneus
 Par les points de vente. Ne sont pas ramassés par le service communal.



Cendres de bois
 A déposer dans les sacs officiels Celtor. Attention danger d'incendie ! Les cendres peuvent contenir des braises restant incandescentes.



Aérosols
 Selon le label de récupération à l'alu ou sinon dans un sac officiel Celtor.



Capsules Nespresso (aluminium)
 Aux points de récolte communaux.



Piles et accumulateurs
 Par les points de vente. En aucun cas dans la poubelle.



Berlingots / Briques à boissons
 Avec les ordures ménagères dans un sac officiel Celtor.



Tournée spéciale branches
 Tournée prévue au mois d'avril, réservée pour les déchets verts en vrac. Les dates et informations détaillées seront communiquées par voie de presse.



PET
 A la déchetterie (halle aux marchandises) ou par les points de vente.



Tubes lumineux (néon) / LED
 Par les points de vente. En aucun cas dans la poubelle.



Bois
 A la tournée des encombrants selon calendrier ci-contre.



Fenêtre (cadre et verre)
 A amener directement chez Celtor à Tavannes, tél. 032/481.42.62.

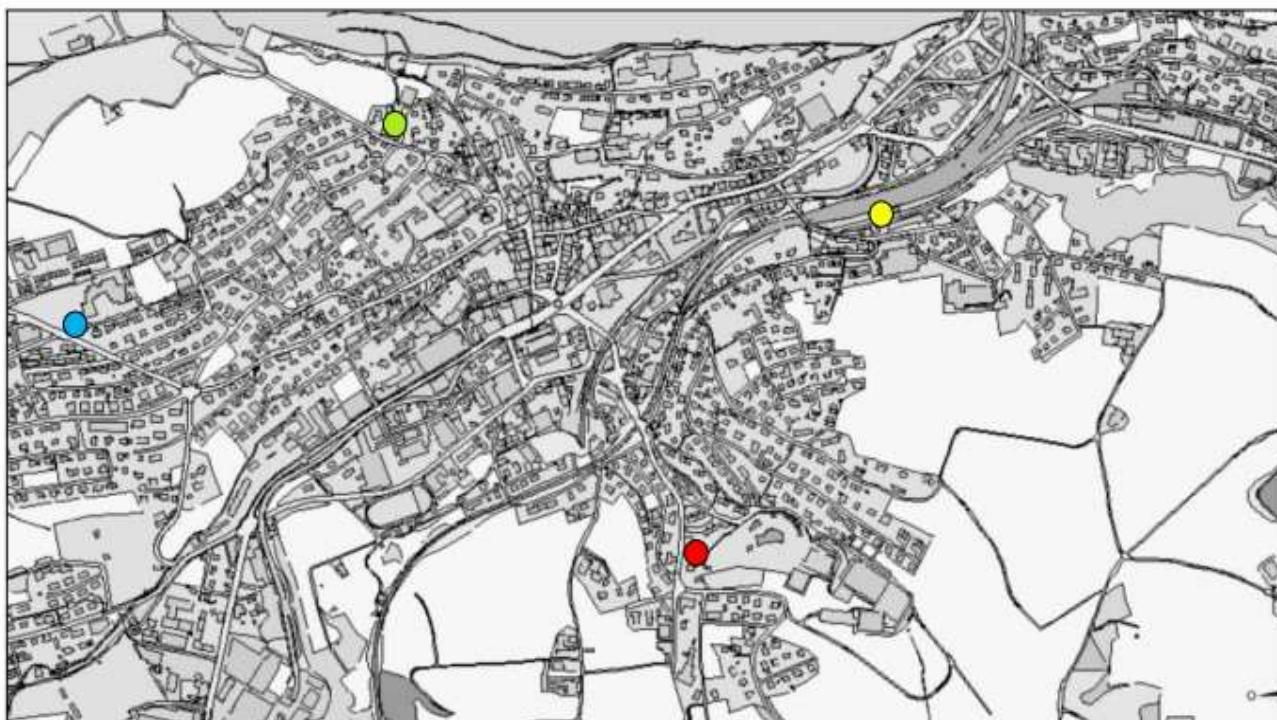


TES BATTERIES ET
TES DÉCHETS ÉLECTRONIQUES
TU RAPPORTERAS DANS LES
COMMERCES LES
VENDANT.

OU DANS
LES ENDROITS DE
RECYCLAGE
DÉDIÉS.



Emplacement des points de récolte communaux



Les déchets suivants sont récoltés dans ces points de récolte :



+

Givebox

uniquement à l'ancienne halle aux marchandises

Montagne de Moutier



Ramassage de la ferraille : **11 septembre 2024**



Ramasse des déchets encombrants : **12 juin et 16 octobre 2024**

SERVICESTECHNIQUES
Travaux Publics
MOUTIER